



Farnham, le 7 novembre 2012

Objet : Renouvellement d'abonnement

Bonjour à vous.

Voilà une autre saison de golf qui s'achève et nous souhaitons que vos objectifs ou attentes personnelles aient été comblés.

Nous devons déjà planifier la prochaine saison et c'est pourquoi nous vous demandons de renouveler votre abonnement avant le 1^{er} décembre 2011 afin de profiter des rabais et des modalités de paiements qui vous sont offerts.

En 2012, nous avons ajouté plusieurs nouveautés pour le renouvellement de l'abonnement. Les modalités de paiements ont été changées, soit de 3 à 4 versements. Une nouvelle catégorie de membres sera ajoutée soit celle de membre 4 jours (du lundi au jeudi). L'abonnement membre 5 jours inclura dorénavant le vendredi, toute la journée. Cette dernière catégorie pourra bénéficier d'un rabais de couple en 2012. Et finalement, la facturation obligatoire (Bar Bill) de 200.00\$ sera ajoutée à votre facture, à l'exception des juniors et jeunesse (18-25).

Malgré le fait que, nous demeurons parmi les terrains les plus compétitifs en vous offrant le meilleur rapport qualité/prix de la région, le marché du golf continue de s'essouffler, particulièrement en Montérégie et en Estrie. Dans cet environnement ultra compétitif, le Club de Golf de Farnham ne fait pas exception. En conséquence, le conseil d'administration a décidé de ne pas appliquer les rabais aux actionnaires pour l'année 2012.

Au nom du conseil d'administration et de tous nos employés, je vous remercie d'avoir été là cette saison et j'espère vous revoir tous, l'an prochain.

Bon hiver et au plaisir de se revoir au printemps.

Diane Morin

Diane Morin, Présidente
Club de Golf de Farnham

TERMES ET CONDITIONS SAISON 2012

- 1- CHOISIR VOTRE ABONNEMENT
- 2- LIRE ATTENTIVEMENT LES TERMES ET CONDITIONS QUI SE RATTACHENT À VOTRE ABONNEMENT.
- 3- ENSUITE, SIGNEZ LE RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT 2012 ET RETOURNEZ AVEC VOTRE ACOMPTE ET VOS PAIEMENTS (postdatés).

▪ **7 JOURS**

- Membre en tout temps
- Réservation de départs 7 jours à l'avance, calcul du handicap, entreposage des bâtons, voiturette à main
- Accès aux tournois membres
- Balles de pratique incluses

▪ **5 JOURS**

- Membre du lundi au vendredi en tout temps (**Fériés non inclus**)
- Réservation de départs 7 jours à l'avance, calcul du handicap, entreposage des bâtons, voiturette à main
- Accès aux tournois membres moyennant un frais de 30.00 \$ pour le droit de jeu + les frais d'inscription

▪ **4 JOURS**

- Membre du lundi au jeudi en tout temps (**Fériés non inclus**)
- Réservation de départs 7 jours à l'avance, calcul du handicap, entreposage des bâtons, voiturette à main
- Accès aux tournois membres moyennant un frais de 30.00 \$ pour le droit de jeu + les frais d'inscription

▪ **SOIR**

- Membre 7 jours après 15:00 heures seulement pour toute la saison et à partir de 14:00 heures après l'Action de Grâce
- Pour toutes parties jouées avant 15:00 heures durant la saison, vous devez acquitter un droit de jeux
- Réservation de départs 7 jours à l'avance, calcul du handicap, entreposage des bâtons, voiturette à main
- Accès aux tournois membres moyennant un frais de 30.00 \$ pour le droit + les frais d'inscription

▪ **ABONNEMENT INVITATION**

- Abonnement de 20 parties
- Réservation de départs 7 jours à l'avance, calcul du handicap, voiturette à main
- Accès aux tournois membres moyennant l'utilisation d'une des 20 parties ou un déboursé de 30.00 \$ pour le droit de jeu + les frais d'inscription) à l'exception du Championnat du Club et de l'Inter-club
- Les vingt (20) parties sont réservées à l'usage exclusif de l'abonné
- Les parties sont valides en 2012 (aucun remboursement)

▪ **ABONNEMENT CORPORATIF**

- Abonnement de 60 parties (35 droits de jeu du lundi au vendredi avant 11:00 heures et 25 droits de jeu en tout temps)
- Réservation de départs 7 jours à l'avance, calcul du handicap, entreposage des bâtons, voiturette à main
- L'abonné doit être présent aux heures de départ réservées (la signature du membre est obligatoire lors de l'enregistrement des parties à la boutique)
- Accès aux tournois de membres, calcul du handicap, voiturette à main pour le membre seulement
- Le membre peut se servir de ses droits de jeu pour ses invités un maximum de 3 invités par jour

▪ **JEUNESSE 26-39 ANS**

- Membre en tout temps
- Avoir 39 ans ou moins au moment de l'achat de l'abonnement
- Réservation de départs 7 jours à l'avance, calcul du handicap, entreposage des bâtons, voiturette à main
- Accès aux tournois membres.

▪ **JEUNESSE 18-25 ANS**

- Membre en tout temps
- Avoir 25 ans ou moins au moment de l'achat de l'abonnement
- Réservation de départs 7 jours à l'avance, calcul du handicap, entreposage des bâtons, voiturette à main
- Accès aux tournois membres.

▪ **JUNIOR**

- Sujet aux règlements d'accès juniors en vigueur (demandez votre copie au secrétariat du club)
- Accès aux tournois membres (selon disponibilité)
- Réservation de départs 7 jours à l'avance (selon règlements), calcul du handicap, entreposage des bâtons, voiturette à main, balles de pratique incluses.
- Gratuit si abonnement de deux parents 7 jours, 5 jours ou 4 jours.

▪ **CLUB DES PETITS 6-12 ANS**

- Sujet aux règlements d'accès juniors en vigueur (demandez votre copie au secrétariat du club)
- Réservation de départs 7 jours à l'avance (selon règlements), calcul du handicap, entreposage des bâtons, voiturette à main, balles de pratique incluses.
- Gratuit si abonnement de deux parents 7 jours, 5 jours ou 4 jours.

CONDITIONS GÉNÉRALES :

- ◆ Doit respecter les règlements en vigueur au Club de Golf de Farnham
- ◆ Votre abonnement est sujet à la disponibilité du terrain (tournois, conditions climatiques, etc.), dans ces cas, le club se réserve le droit de fermer le terrain.
- ◆ Le Club de golf de Farnham se réserve le droit de mettre fin en tout temps à la vente de n'importe quelle catégorie de membre (membership) sans aucun autre avertissement.
- ◆ L'accessibilité aux tournois de membres est permise selon les places disponibles
- ◆ Dans le but d'améliorer l'efficacité et le rendement du Club, nous nous réservons le droit de fixer l'heure des premiers départs.
- ◆ Remboursement
 - L'abonnement est non transférable et non remboursable après le 15 avril 2012
- ◆ Le membre dégage de toute responsabilité et d'indemnisation le club de golf de Farnham pour tout accident ou blessure encouru au chalet ou sur le terrain.

- ◆ **Le Club n'assume aucune responsabilité quant aux dommages et/ou perte des objets entreposés. Le Club vous conseille de souscrire à une police d'assurance pour couvrir les risques.**

- ◆ **La saison de golf se termine le 31 octobre 2012.**